



Réunion mensuelle du Groupe Exécutif de Coopération des Partenaires Techniques et Financiers

Compte rendu (draft)

Date : 19 septembre	Lieu : Organisation Mondiale de la Santé
Début : 14h03	Fin : 15H59
Présidence : Chef de File (CdF) PTF (Pays-Bas) assisté des membres de la Troïka élargie (Banque mondiale, DUE et MINUSMA)	
Date de la prochaine réunion mensuelle : 17 octobre 2018	

Relevé des conclusions/Décisions

Introduction (CdF)

- (i) Les GT et SGT, excepté Santé, Genre et autonomisation de la Femme, Justice et Lutte contre la Corruption et Sécurité Intérieure doivent initier le processus de rotation en leur sein en inscrivant la question à l'ordre du jour d'une réunion du GT/SGT. Il ne s'agit donc pas nécessairement de procéder au changement de coordonnateur. Pour rappel la durée du mandat est deux ans renouvelables autant de fois que les membres du GT/SGT le souhaitent. Une actualisation relative à ce processus sera faite à la RM d'octobre.
- (ii) Les PTF bilatéraux intéressés pour remplacer la DUE qui quittera la Troïka Elargie (TE) en fin décembre sont invités à se manifester auprès du chef de File d'ici le 30 octobre afin que le sujet puisse être discuté à la RM GEC du 14 novembre.
- (iii) Une réunion sera organisée entre le CdF et les PTF n'ayant pas encore signé le protocole d'accord sur l'harmonisation des coûts locaux appliqués au personnel local en vue de lever d'éventuels obstacles à leur signature.

I. Point post-élections : démarches à entreprendre avec le nouveau Gouvernement (CdF PTF) (20 min)

- (iv) Les coordonnateurs GT/SGT sont invités à prendre attache avec leurs ministères sectoriels de tutelle afin de reprendre le dialogue notamment sur le suivi des décisions prises lors des revues sectorielles et des rencontres entre le PM et la TE .

II. Echanges sur le projet de « code de conduite » post SCAP (CdF PTF) (20 min)

- (v) Les PTF ont été invités à communiquer d'ici le 1^{er} octobre leurs observations et commentaires sur le Triple C. Une réunion spécifique sera éventuellement organisée en novembre sur le sujet.

III. Validation des termes de référence de l'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet pour la gestion du Pool Technique et discussion de la question des contributions financières à son panier conjoint (Groupe de travail ad hoc/PNUD) (15 min)

- (vi) Le Groupe de travail ad hoc a été invité à finaliser les TdR en clarifiant certains points et en



complétant les parties manquantes (contexte et objectifs) et à transmettre le document au PNUD avant le 1^{er} octobre. Une réunion intermédiaire pourrait être organisée avec le PNUD la semaine prochaine. Le document final devrait être adopté sous procédure de mise sous silence.

(vii) L'Allemagne et la France ont proposé de faire parvenir des commentaires.

(viii) Le CdF a invité chaque PTF à venir, après échange interne, à la table ronde de novembre avec des propositions sur sa participation au financement (fusion modalités 1 et 2) du Secrétariat Exécutif du GEC.

IV. Evolution de la situation de la sécurité alimentaire (SGT sécurité alimentaire PAM/FAO) (15 min)

(viii) Au regard du blocage du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) constaté en 2018 et de la mise en œuvre très partielle du Plan National de Réponse, malgré les interventions et les appuis des PTF, ce sujet devra être abordé lors de la Rencontre de la TE avec le Premier Ministre sur la base des éléments de langage élaborés par le SGT compétent.

V. Divers

✓ *Participation du Mali au cycle de suivi du Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement (PMCED) (CdF PTF)*

(ix) Les PTF sont invités à remplir le questionnaire d'ici mardi 25 septembre 2018 pour permettre à la partie malienne de respecter le calendrier international du processus du PMCED.

✓ *Suivi de la mission de la Troïka élargie à Mopti et de la mise en œuvre du PSIRC (CRZPC)*

Les PTF doivent renseigner d'ici le 10 octobre le tableau de collecte de données que la CRZPC a élaboré.

✓ *Point sur le dialogue avec le MEF sur le Budget 2019 (GT EcoFi)*

Le CdF a invité la Banque Mondiale à partager une note sur son analyse du budget 2019.

✓ *Proposition du processus de réflexion et de travail des PTF sur les thèmes de gouvernance (Transparence/Redevabilité/Contrôle citoyen) (CdF PTF)*

Le GT Processus Démocratique et Société Civile, sur la base de la note, est invité à prendre en charge la thématique en collaboration avec les autres GT concernés et de faire des propositions d'actions pour la réunion mensuelle de novembre.

Le Canada a indiqué le bon avancement de son étude en cours sur la mise en œuvre des conclusions des différents rapports du VG et s'est proposé de présenter les résultats en RM GEC d'octobre.

Compte-rendu des discussions du GEC

Introduction (CdF PTF)

1. Remerciement à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour son accueil du GEC et bienvenue souhaitée aux participants.
2. Adoption : i) du CR de la réunion du 11 Juillet sous procédure de mise sous silence ; et ii) de l'ordre du jour qui a préalablement été rappelé.
3. Points d'information et de suivi des dossiers en cours : i) le communiqué prévu par le GEC de juillet sur le processus électoral n'a finalement pas été diffusé. Explication donnée : l'adhésion des PTF au communiqué du Système des Nations Unies au nom de la communauté internationale ; ii) signature du décret fixant le mécanisme institutionnel de pilotage et de suivi-



évaluation du CREDD et des ODD ; iii) départ de l'assistante du Pool Technique et besoin exprimé de recrutement pour la remplacer pour le reste de l'année ; iv) rappel du délai, de la démarche, des GT/SGT et des PTF concernés par le processus de rotation au sein des GT/SGT et de la TE.

I. Point post-élections : démarches à entreprendre avec le nouveau Gouvernement (CdF PTF) (20 min)

4. Le CdF a invité les PTF à noter la volonté de la Troïka Elargie de reprendre le dialogue avec le PM. Il a souligné la perspective de saisir cette opportunité pour remettre au cœur des échanges, des priorités comme celle de la gouvernance définie comme une thématique récurrente dans la lettre adressée au PM en mars 2018 par le CdF à l'issue de la Retraite annuelle. La création du nouveau ministère de la réforme de l'administration et de la transparence de la vie publique a été évoquée à ce propos comme étant une opportunité à saisir.
5. Après avoir rappelé qu'une seule réunion PM-Troïka Elargie a été tenue en 2018 (04 Mai), le CdF a souligné les thématiques qui restent en principe à discuter dans le cadre du programme annuel 2018 : i) la mise en œuvre de la réforme de la décentralisation/régionalisation, ii) le défi démographique et la promotion des droits de l'homme et l'égalité homme-femme.
6. Sujets additionnels proposés pour alimenter le cadre de dialogue PM-TE : i) la question d'un interlocuteur à trouver sur les aspects de reconstruction du Nord au sein du GdM pour le dialogue avec les PTF à travers la CRZPC ; ii) la condition de sécurité à rétablir pour l'accès aux services sociaux de base dans le centre, avec la perspective de faire de l'éducation la porte d'entrée pour y amener les autres services sociaux de base.
7. Le CdF a indiqué que les sujets proposés seront mis dans l'agenda pour le cadre PM-TE et que la question humanitaire, servira de base pour le dialogue politique concernant le centre.

V. Echanges sur le projet de « code de conduite » post SCAP (CdF PTF) (20 min)

8. Le CdF a précisé que, en cohérence avec les conclusions de la session politique de la revue CREDD/RBC, l'élaboration du « code de conduite » a été guidée par le souci de parvenir à un document plus léger que la SCAP, clair, interactif et indiquant les engagements des PTF. Le Triple C permettra d'évaluer les progrès réalisés par les PTF individuellement. La nouveauté sera également de réanimer la réunion du Groupe des Ambassadeurs, surtout avant les réunions PM-TE, l'idée étant que le développement et le politique vont ensemble.
9. Principale observation formulée : travailler à communiquer sur le Triple C pour montrer les efforts des PTF pour une meilleure livraison de l'aide.
10. Le CdF a rappelé que sur les engagements des PTF le GdM aura des attentes. La question pourrait être abordée au GEC d'octobre qui discutera pour la 2^{ème} fois du Triple C.

III. Validation des termes de référence de l'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet pour la gestion du Pool Technique et discussion de la question des contributions financières à son panier conjoint (Groupe de travail ad hoc/PNUD) (15 min)

11. Sur le financement du Secrétariat exécutif du GEC (SEG) l'option retenue consistera en la fusion des modèles 1 et 2 initialement proposés.



12. Observation formulée sur les modalités de financement : i) lier les modalités de financement du SEG au Triple C en sorte que chaque PTF puisse contribuer à la coordination des PTF à travers une participation : (a) directe via la prise en charge de la coordination d'un GT/SGT et/ou (b) indirecte en achetant sa contribution via le financement du SEG ou en contribuant par d'autres moyens dont la mise à disposition de locaux pour les réunions des PTF; ii) l'Espagne a annoncé sa contribution qu'elle précisera à la table ronde de novembre.
13. Précision apportée : i) le SEG est envisagé comme un secrétariat technique, pas seulement administratif ; ii) les règlements financiers du cabinet privé qui sera recruté, passeront nécessairement par le PNUD.

VI. Evolution de la situation de la sécurité alimentaire (SGT sécurité alimentaire PAM/FAO) (15 min)

14. La FAO, complétée par le PAM, a fait une présentation résumée ci-dessous sur la situation (Cf. Point de mise à jour sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle – 19/09/2018).
15. Le blocage du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) constaté en 2018 et la mise en œuvre très partielle du Plan National de Réponse, malgré les interventions et les appuis des PTF, sont des événements graves et récurrents qui interpellent fortement les PTF.
16. Difficultés caractéristiques évoquées : i) faible mobilisation de financement requis ; ii) faible distribution des stocks d'intervention constitués ; iii) réponse limitée des acteurs humanitaires avec moins de 50% de la cible atteinte.
17. Risques évoqués et menace signalée : i) interruption de l'observation de la situation de sécuritaire alimentaire ; ii) risque de diminution des prix des céréales au détriment des petits producteurs si le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) commence d'ici quelques semaines comme initialement prévu une partie de l'assistance alimentaire ; iii) propagation de la chenille légionnaire d'automne en l'absence de moyens conséquents pour la mise en œuvre du plan d'actions de riposte, la présence de cette chenille ayant été confirmée par le GdM en particulier dans les régions de Ségou et de Sikasso.
18. Recommandations : plaidoyer de haut niveau pour connaître les ressources de l'Etat concernant l'assistance au cours du dernier trimestre 2018 et pour l'année 2019 et pour garantir une synergie effective et plus systématique des actions entre ministères, entre acteurs humanitaires et de développement.

I. Divers (20 min)

- ✓ *Participation du Mali au cycle de suivi du Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement (PMCED) (CdF PTF)*

19. Le CdF a indiqué que le guide élaboré par le Secrétariat conjoint du PMCED, qui a été communiqué dans la documentation, doit être consulté pour le remplissage du questionnaire. Les PTF sont tous concernés et sont invités également à travailler sur la base de 2016 (du 1er janvier au 31 décembre 2016) considérée comme l'année de référence pour le Mali.

- ✓ *Processus post-CREDD : lancement, prochaines étapes et participation des PTF (CdF PTF)*

20. Le CdF a fait le point sur l'état d'avancement du processus post-CREDD et de l'étude prospective Mali 2040. Le processus suit son cours normal même si le chronogramme



enregistre un léger retard. Il est présentement à la phase d'attente de différents rapports pour la mi-septembre portant sur : i) les études thématiques ; ii) l'analyse structurelle ; iii) la perception des maliens de la situation actuelle et du futur du pays.

21. Ces rapports doivent faire l'objet de validation au cours d'ateliers auxquels les PTF seront conviés. Le discours du CdF PTF lors du lancement du post-CREDD et les conclusions de la session politique de la revue CREDD-RBC ont été communiqués à titre de rappel et d'information. Les PTF seront informés de la suite du processus par le Pool Technique.

✓ *Suivi de la mission de la Troïka élargie à Mopti et de la mise en œuvre du PSIRC (CRZPC)*

22. Recommandations de la mission rappelées par le CdF : i) effectuer un travail de pointage (à partir des données de Synergie Nord) des interventions dans la région de Mopti qui pourraient contribuer à la mise en œuvre du PSIRC (CRZPC) ; ii) étudier dans les meilleurs délais la possibilité d'orienter/réorienter partiellement ou totalement les financements vers les composantes 3 (développement) et 4 (communication) du Plan d'action du PSIRC ; iii) établir la liste des interventions des PTF actuellement bloquées ou freinées dans la région Centre pour raison d'insécurité et en faire l'objet d'une réunion à proposer au MSPC (CRZPC).

✓ *Point sur le dialogue avec le MEF sur le Budget 2019 (GT EcoFi)*

23. Point fait par la Banque Mondiale en tant que coordonnateur du GT EcoFi : i) le processus est en phase d'être bouclé avec la mise du projet de loi des finances finalisé dans le circuit pour adoption en Conseil des ministres.
24. Une rencontre est prévue avec le MEF en septembre pour poursuivre le dialogue. Les PTF en seront informés dès que la BM sera contactée par le SHA à ce sujet.

✓ *Proposition du processus de réflexion et de travail des PTF sur les thèmes de gouvernance (Transparence/Redevabilité/Contrôle citoyen) (CdF PTF)*

25. L'appui technique au CdF a présenté les principes et l'objectif du document qui a été distribué sur le point (Cf. Fiche sur un exercice spécifique des PTF sur les thématiques Transparence/Redevabilité/Contrôle citoyen). Il s'agit de saisir l'opportunité du nouveau ministère créé suite à la réélection du Président de la République pour prendre en charge la question de la transparence. Les PTF doivent dans ce sens identifier les sujets pertinents (transparence, système d'information, suivi budgétaire, question des intrants agricoles, la redevabilité, contrôle citoyen etc.) et faire le point sur leurs propres modes opératoires en la matière. L'idée étant de travailler sur le sujet avec la société civile. Le GT PDSC est mandaté par le GEC pour traiter cette problématique.



Annexe : Liste de présence RM du 19 septembre 2018

1. Jolke Oppewal (Pays-Bas)	18. Flavio Signore (Italie)
2. Yves Gueymard (Pays-Bas)	19. Becaye Diarra (PNUD)
3. Olivier Beguy (Bm)	20. Allahoury Amadou (FAO)
4. Luca Ferroni (DUE)	21. Marie Spaak (UN OCHA)
5. Josiane Yaguibou (UNFPA)	22. David Coomber (OIM)
6. Florian Delaunay (MINUSMA)	23. Lucien Manga (OMS)
7. Frederic Aka (MINUSMA)	24. Haby Sow Traoré (ONUDI)
8. Jan Henrik Meise (Allemagne)	25. Koffi Akakpo (PAM)
9. Louise Djoussou-Lorgn (BAD)	26. Hervé-Huot Marchand (UNESCO)
10. Nyaki Zangbua Kaningbi (BAD)	27. Mohamed Tidiane Mbengue (UNFPA)
11. Tejumo Ogouma (Canada)	28. Sylla Habibatu Diallo (UNFPA)
12. François Picard (Canada)	29. Félix Acebo (UNICEF)
13. Juan Ovejero (Espagne)	30. Setcheme Jeronime Mongbo (ONU FEMMES)
14. Scott Stofel (USAID)	31. Pierre Nebié (Pool Technique)
15. Rokiatou N. Danté (USAID)	32. Kassim Dabitaou (Pool Technique)
16. Philippe Lafosse (France)	33. Monzon Traoré (Pool Technique)
17. François Tirot (AFD)	